

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

30 juin 2024

États financiers intermédiaires (non audité)



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)		
Au	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actif		
Actif courant		
Placements	25 952 058 \$	25 535 027 \$
Trésorerie	1 592 872	204 190
Dividendes à recevoir	61 512	77 113
Plus-value latente des contrats de change à terme (note 6)	42 154	718 237
	27 648 596	26 534 567
Passif		
Passif courant		
Rachats à payer	757 657	-
Distributions à payer (note 4)	250 538	248 678
Montant à payer pour la vente d'options	101 132	137 428
Actions de catégorie J (note 4)	100	100
Actions privilégiées (note 4)	10 718 380	10 297 380
	11 827 807	10 683 586
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	15 820 789 \$	15 850 981 \$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions, par action		
Actions de catégorie A	13,99 \$	13,62 \$
Actions privilégiées	10,00	10,00
Actions de catégorie J	1,00	1,00

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)		
Pour la période (note 1) close le 30 juin	2024	2023
Revenu		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	420 724 \$	437 527 \$
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	874 527	972 545
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 277 103	(2 062 006)
Gain (perte) net sur les placements	2 572 354	(651 934)
Gain (perte) net sur les instruments dérivés		
Gain (perte) net réalisé sur les options vendues	124 278	275 787
Gain (perte) de change net réalisé	(238 703)	572 693
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues	79 787	(27 476)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	(674 699)	(159 506)
Gain (perte) net sur les instruments dérivés	(709 337)	661 498
Autres revenus	-	5 216
Revenu total (montant net)	1 863 017 \$	14 780 \$
Charges (note 5)		
Frais de gestion	110 543 \$	117 237 \$
Retenues d'impôts	67 391	58 892
Coûts de communication de l'information aux porteurs d'actions	46 094	33 468
Honoraires d'audit	35 970	17 654
Honoraires des agents des transferts	5 753	5 772
Droits de garde et frais bancaires	31 839	24 142
Frais du comité d'examen indépendant	280	282
Droits de dépôt	23 622	20 920
Frais juridiques	19 547	37 238
Coûts de transactions (note 10)	19 719	18 241
Total des charges	360 758 \$	333 846 \$
Revenu net de placement, avant distributions, honoraires des placeurs pour compte et frais d'émission des actions privilégiées	1 502 259 \$	(319 066) \$
Distributions sur les actions privilégiées	(262 696)	(248 234)
Honoraires des placeurs pour compte et frais d'émission des actions privilégiées	(3 670)	(560)
Prime (escompte) à l'émission d'actions privilégiées	3 670	560
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	1 239 563 \$	(567 300) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action – actions de catégorie A (note 4)	1,07 \$	(0,45) \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A (non audité)		
Pour la période (note 1) close le 30 juin	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de la période	15 850 981 \$	19 730 807 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	1 239 563 \$	(567 300) \$
Opérations sur actions rachetables de catégorie A		
Rachats d'actions rachetables de catégorie A	(469 119)	(924 152)
Opérations nettes sur actions de catégorie A	(469 119) \$	(924 152) \$
Distributions aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A		
Dividendes	(800 636)	(773 403)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(800 636) \$	(773 403) \$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de la période	15 820 789 \$	17 465 952 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)		
Pour la période (note 1) close le 30 juin	2024	2023
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	1 239 563 \$	(567 300) \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	753	3 377
Distributions sur les actions privilégiées	262 696	248 234
(Prime) escompte à l'émission d'actions privilégiées	(3 670)	(560)
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(874 527)	(972 545)
(Gain) perte réalisé sur les options vendues	(124 278)	(275 787)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(1 277 103)	2 062 006
Variation de la (plus-value) moins-value latente des options vendues	(79 787)	27 476
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	674 699	159 506
Produit de la vente de placements	5 106 183	17 841 152
Achats de placements	(3 203 813)	(7 955 713)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	16 985	(2)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	1 737 701 \$	10 569 844 \$
Activités de financement		
Produit de l'émission d'actions privilégiées	737 670	131 560
Rachats d'actions rachetables de catégorie A	(24 462)	(4 515 496)
Rachats d'actions privilégiées	-	(5 485 270)
Distributions sur les actions privilégiées	(257 435)	(315 163)
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(804 039)	(803 801)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(348 266) \$	(10 988 170) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	1 389 435	(418 326)
Gain (perte) de change sur la trésorerie	(753)	(3 377)
Trésorerie à l'ouverture de la période	204 190	819 211
Trésorerie à la clôture de la période	1 592 872 \$	397 508 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	368 934 \$	376 891 \$

* Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)		Au 30 juin 2024	
Nombre d'actions*	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
ACTIONS			
Soins de santé – 164,1 %			
2 600	Eli Lilly and Company	1 240 443	3 220 373
6 810	Amgen Inc.	2 065 784	2 910 916
26 750	AstraZeneca PLC, CAAE	1 935 885	2 854 070
11 100	AbbVie Inc.	1 806 658	2 604 592
15 300	Merck & Co., Inc.	1 589 201	2 591 278
12 270	Johnson & Johnson	2 518 668	2 453 438
62 700	Pfizer Inc.	2 907 035	2 400 033
10 000	Zoetis Inc., cat. A	2 268 624	2 371 652
35 700	Sanofi, CAAE	2 184 072	2 369 687
38 300	Bristol-Myers Squibb Company	3 128 230	2 176 019
Total des actions – 164,1 %		21 644 600	25 952 058
OPTIONS			
Soins de santé – (0,7 %)			
(4 800)	Merck & Co., Inc. – juill. 2024 à 133 USD	(14 970)	(2 101)
(5 700)	Bristol-Myers Squibb Company – juill. 2024 à 42,5 USD	(6 258)	(3 509)
(3 900)	Johnson & Johnson – juill. 2024 à 150 USD	(13 434)	(5 762)
(8 800)	AstraZeneca PLC – juill. 2024 à 80 USD	(16 005)	(8 187)
(2 200)	Amgen Inc. – juill. 2024 à 320 USD	(15 231)	(8 728)
(3 600)	AbbVie Inc. – juill. 2024 à 172,5 USD	(16 053)	(10 195)
(3 200)	Zoetis Inc. – juill. 2024 à 175 USD	(11 750)	(14 447)
(11 400)	Sanofi – juill. 2024 à 50 USD	(10 836)	(14 816)
(20 000)	Pfizer Inc. – juill. 2024 à 28 USD	(22 393)	(16 143)
(500)	Eli Lilly and Company – juill. 2024 à 900 USD	(15 976)	(17 244)
Total des options – (0,7 %)		(142 906)	(101 132)
Total des placements – 163,4 %		21 501 694	25 850 926
Contrats de change à terme (note 6) – 0,3 %			42 154
Actions privilégiées – (67,8 %)			(10 718 380)
Autres actifs, moins les passifs – 4,1 %			646 089
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A – 100,0 %			15 820 789

* Pour les options, ce chiffre représente le nombre total d'actions de la position pouvant être visées par une assignation de levée en vertu du contrat d'options.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

NOTES ANNEXES (non audité)

30 juin 2024

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques (la « société » ou le « Fonds ») est une société de fonds commun de placement à capital fixe constituée selon les lois de la province d'Ontario aux termes de statuts constitutifs datés du 15 septembre 2017 (date de création). Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (« Harvest » ou le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds.

Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

Le Fonds investit de manière équilibrée (en pourcentage de la valeur liquidative) dans des actions de 10 émetteurs œuvrant principalement dans le secteur des produits pharmaceutiques et dont la capitalisation boursière est la plus élevée afin de :

i) verser aux porteurs d'actions privilégiées des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action privilégiée (soit 0,50 \$ par année ou 5,0 % par année sur le prix d'émission de 10,00 \$ par action privilégiée) jusqu'au 31 décembre 2027 (la « date d'échéance ») et rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ aux porteurs à la date d'échéance;

ii) verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles en trésorerie régulières non cumulatives ciblées à 0,1031 \$ par action de catégorie A (soit un rendement de 8,25 % par année sur le prix d'émission de 15,00 \$ par action de catégorie A) et offrir aux porteurs un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action de catégorie A.

Le Fonds est reconstitué et rééquilibré tous les trimestres afin que son portefeuille soit constitué de sociétés qui i) sont inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine; ii) versent un dividende; et iii) ont un marché d'options qui, de l'avis du gestionnaire, est suffisamment liquide pour lui permettre de vendre des options sur ces titres.

Période de présentation

L'état de la situation financière est arrêté au 30 juin 2024, et les données comparatives sont tirées de la période close le 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A et le tableau des flux de trésorerie sont tirés de la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024. Les données comparatives sont tirées de la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023. Pour les exercices 2024 et 2023, la période représente un semestre.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. La publication de ces états financiers intermédiaires a été autorisée par Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (le « gestionnaire ») le 19 août 2024.

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers (à l'exception des actions privilégiées) évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les actions privilégiées sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes liés à l'émission des actions privilégiées est inclus au poste « Prime (escompte) à l'émission d'actions privilégiées » de l'état du résultat global. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon la norme de comptabilité IFRS 9.

Juste valeur des placements et des instruments dérivés

Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et la durée à l'échéance ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Classement des actions rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers* : Présentation des normes IFRS de comptabilité, les actions ou les unités d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les actions de catégorie A présentent plusieurs caractéristiques de rachat et les actions privilégiées ne sont pas les catégories d'actions les plus subordonnées. Les actions privilégiées occupent un rang plus élevé que les actions de catégories A et J; elles ne sont donc pas subordonnées aux autres catégories. En conséquence, toutes les catégories d'actions sont présentées dans les passifs financiers puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus

Le gain (perte) net réalisé à la vente de placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains ou les pertes de change réalisés et latents sur les options sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements et des options libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Contrats de change à terme

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations du change. Leur juste valeur est fondée sur la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur de la monnaie sous-jacente à la date d'évaluation, appliquée au notional du contrat et ajustée pour tenir compte du risque de contrepartie. Au dénouement du contrat, le gain ou la perte est comptabilisé au poste « Gain (perte) de change net réalisé » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) latents sur les contrats à terme sont présentés au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change » de l'état du résultat global.

Compensation des instruments financiers

Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Évaluation des actions rachetables de catégorie A

La valeur liquidative à une date donnée correspond à la valeur totale de l'actif du Fonds, déduction faite de la valeur totale du passif (y compris les actions privilégiées), exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par unité sont calculées chaque jour où la Bourse de Toronto (TSX) est ouverte aux fins de négociation (« jour ouvrable »).

Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle l'acheteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) à ou avant une date établie, ou au cours d'une période donnée, un nombre précis de titres ou un instrument financier à un prix préétabli. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une promesse de prix futur hypothétique sur un titre.

La prime reçue pour les options vendues est comptabilisée au coût au poste « Montant à payer pour les options vendues » dans l'état de la situation financière. Tant que la position de l'option vendue est maintenue, le passif au titre des options vendues est réévalué à un montant correspondant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain ou perte découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues » de l'état du résultat global.

Le gain ou la perte enregistré à la vente ou à l'échéance des options est inscrit dans l'état du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues ».

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A divisée par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires.

- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon la norme de comptabilité IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application de la norme de comptabilité IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

4. ACTIONS RACHETABLES

Renseignements sur le placement

Le 24 novembre 2017, le Fonds a procédé à un premier appel public à l'épargne sur 1 360 000 actions privilégiées à un prix de 10,00 \$ par action, pour un produit brut de 13 600 000 \$, et sur 1 360 000 actions de catégorie A à 15,00 \$ par action, pour un produit brut de 20 400 000 \$ (le « placement »). Le Fonds a déboursé 1 428 000 \$ au titre de la rémunération des placeurs pour compte et 408 000 \$ en frais d'émission dans le cadre du placement. Il comportait également l'émission de 100 actions de catégorie J à un prix de 1 \$ par action.

Le 4 mars 2021, le Fonds a effectué un placement secondaire de 385 200 actions de catégorie A, à un prix de 13,75 \$ par action, et de 385 200 actions privilégiées, à un prix de 10,50 \$ par action, ce qui lui a permis de lever 9 341 100 \$ (avant les frais d'émission et autres frais). Dans le cadre du placement secondaire, le Fonds a déboursé 359 681 \$ au titre de la rémunération des placeurs pour compte et 73 862 \$ en frais d'émission.

Le 7 juin 2021, le Fonds a annoncé le lancement d'un programme d'émissions d'actions au prix du marché, qui lui permettra d'émettre des actions de temps à autre à son gré. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme seront échangées à la Bourse de Toronto, ou à toute autre bourse canadienne à laquelle ces actions sont cotées, inscrites ou négociées, au cours du marché au moment de la vente. Le programme d'émission d'actions au prix du marché a pris fin le 4 décembre 2022 et a été renouvelé le 7 décembre 2022.

Le 24 octobre 2022, le conseil d'administration a décidé de prolonger de cinq ans la durée des actions de catégorie A et des actions privilégiées, jusqu'au 31 décembre 2027. Par conséquent, un rachat non récurrent de 233 133 actions de catégorie A et de 548 527 actions privilégiées a été effectué pour un montant total respectif de 3 591 344 \$ et de 5 485 270 \$ le 30 décembre 2022.

Actions de catégorie A

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie A. Le Fonds entend verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions non cumulatives mensuelles. Aucune distribution ne sera versée sur les actions de catégorie A i) s'il existe un arriéré sur les distributions à verser sur les actions privilégiées ou ii) si, après le versement des distributions par le Fonds, la valeur liquidative par unité (une unité théorique composée d'une action privilégiée et d'une action de catégorie A) est inférieure à 15,00 \$. Par ailleurs, tant que les actions privilégiées seront notées par DBRS Limited, le Fonds ne versera aucune distribution exceptionnelle sur les actions de catégorie A, c'est-à-dire supérieure au montant mensuel cible de 0,1031 \$, si après ce versement la valeur liquidative par unité est inférieure à 23,50 \$, sauf si une telle distribution est nécessaire afin de recevoir la totalité de l'impôt remboursable. Les actions de catégorie A ont un rang inférieur aux actions privilégiées et un rang supérieur aux actions de catégorie J en ce qui concerne les distributions et le remboursement du capital au moment de la dissolution, de la liquidation ou de la cessation des activités du Fonds. Chaque action de catégorie A confère un droit de vote sur certaines questions soumises au vote des porteurs d'actions.

Les actions de catégorie A sont inscrites à la TSX sous le symbole PRM. Le cours de clôture par unité s'établissait comme suit :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actions de catégorie A	14,05 \$	13,75 \$

Le Fonds prévoit racheter la totalité des actions de catégorie A en circulation le 31 décembre 2027 à cette date, à moins que leur durée ne soit prolongée par le conseil d'administration pour une période supplémentaire d'au plus cinq ans. Le prix de rachat payable par le Fonds pour une action de catégorie A à cette date correspondra au plus élevé des montants suivants : i) la valeur liquidative par unité, moins 10,00 \$ ou ii) zéro.

Les actions de catégorie A du Fonds sont rachetables au gré du porteur et doivent être présentées aux fins de rachat au plus tard le 10^e jour ouvrable précédant l'avant-dernier jour ouvrable d'un mois donné (la « date de rachat »). Les porteurs d'actions de catégorie A dont les actions sont présentées aux fins de rachat auront le droit de recevoir un prix de rachat par action de catégorie A correspondant à 96 % de la différence entre : i) la valeur liquidative par unité calculée à la date de rachat et ii) le coût que le Fonds engagerait pour racheter une action privilégiée aux fins d'annulation. Si la valeur liquidative par unité est inférieure à 10,00 \$, majorée des distributions cumulées et non versées sur une action privilégiée, le prix de rachat d'une action de catégorie A s'établira à zéro. Un porteur d'actions de catégorie A peut demander le rachat simultané d'un nombre égal d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées l'avant-dernier jour ouvrable du mois de juin de chaque année à compter de 2019, sauf pendant l'année où les actions viennent à échéance, où elles peuvent être rachetées simultanément le dernier jour ouvrable de décembre (la « date de rachat annuel »). Le rachat sera effectué au prix de rachat par unité, qui correspond à la valeur liquidative par unité à cette date, moins les frais liés au rachat, y compris les commissions et les autres frais. Les actions privilégiées et les actions de catégorie A doivent être présentées aux fins de rachat au plus tard le 10^e jour ouvrable précédant la date de rachat.

Le 28 juin 2024, 31 300 actions de catégorie A (aucune au 29 juin 2023) ont été rachetées dans le cadre du rachat annuel pour une contrepartie de 444 657 \$ (néant au 29 juin 2023). Aucun rachat mensuel n'a fait l'objet d'une renonciation au cours des périodes closes les 30 juin 2024 et 2023.

Aucune action de catégorie A n'a été émise dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché au cours des périodes closes les 30 juin 2024 et 2023.

Le 15 février 2023, le Fonds a conclu une entente avec un placeur pour compte visant l'achat de ses actions de catégorie A négociées à la Bourse de Toronto aux fins de leur annulation. Le Fonds peut acheter aux fins d'annulation un maximum de 293 494 actions de catégorie A au cours du marché en vigueur, s'il est inférieur à la plus récente valeur liquidative par action calculée avant le rachat.

Le tableau suivant présente le nombre d'actions de catégorie A achetées aux fins d'annulation, le prix moyen par action de catégorie A, le produit brut, le produit net et les commissions versées dans le cadre de l'entente au cours de la période.

Pour la période close le 30 juin 2024				
Nombre d'actions de catégorie A achetées aux fins d'annulation	Prix moyen par action de catégorie A	Produit brut	Produit net	Commissions
1 700	14,39 \$	24 462 \$	24 462 \$	-

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Pour la période close le 30 juin 2023				
Nombre d'actions de catégorie A achetées aux fins d'annulation	Prix moyen par action de catégorie A	Produit brut	Produit net	Commissions
61 700	14,98 \$	924 152 \$	924 152 \$	-

Actions privilégiées

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées. Les porteurs d'actions privilégiées ont le droit de recevoir des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action. Les actions privilégiées ont un rang supérieur aux actions de catégorie A en ce qui concerne les distributions et le remboursement du capital au moment de la dissolution, de la liquidation ou de la cessation des activités du Fonds. Chaque action privilégiée confère un droit de vote sur certaines questions soumises au vote des porteurs d'actions.

Les actions privilégiées sont inscrites à la TSX sous le symbole PRM.PR.A. Le cours de clôture par unité s'établissait comme suit :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actions privilégiées	9,83 \$	9,70 \$

Le Fonds prévoit racheter la totalité des actions privilégiées en circulation le 31 décembre 2027 à cette date, à moins que leur durée ne soit prolongée par le conseil d'administration pour une période supplémentaire d'au plus cinq ans. Le prix de rachat payable par le Fonds pour une action privilégiée correspondra au moins élevé des montants suivants : i) 10,00 \$ plus les distributions cumulées et non versées sur l'action privilégiée ou ii) la valeur liquidative du Fonds à cette date divisée par le nombre total d'actions privilégiées en circulation.

Les actions privilégiées du Fonds sont rachetables au gré du porteur et doivent être présentées aux fins de rachat au plus tard le 10^e jour ouvrable précédant l'avant-dernier jour ouvrable d'un mois donné (la « date de rachat »). Les porteurs d'actions privilégiées dont les actions sont présentées aux fins de rachat auront le droit de recevoir un prix de rachat par action correspondant à 96 % du montant le moins élevé entre : i) la valeur liquidative par unité calculée à la date de rachat moins le coût que le Fonds engagerait pour racheter une action de catégorie A aux fins d'annulation ou ii) 10,00 \$. Le coût d'achat d'une action de catégorie A comprendra le prix d'achat de l'action de catégorie A ainsi que les commissions et les autres frais (le cas échéant) liés à la liquidation d'une partie du portefeuille aux fins de financement dudit achat. Un porteur d'actions privilégiées peut demander le rachat simultané d'un nombre égal d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées l'avant-dernier jour ouvrable du mois de juin de chaque année à compter de 2019, sauf pendant l'année où les actions viennent à échéance, où elles peuvent être rachetées simultanément le dernier jour ouvrable de décembre (la « date de rachat annuel »). Le rachat sera effectué au prix de rachat par unité, qui correspond à la valeur liquidative par unité à cette date, moins les frais liés au rachat, y compris les commissions et les autres frais liés à la liquidation d'une partie du portefeuille aux fins de financement dudit rachat.

Le 28 juin 2024, 31 300 actions privilégiées (aucune au 29 juin 2023) ont été rachetées dans le cadre du rachat annuel pour une contrepartie de 313 000 \$ (néant au 29 juin 2023). Aucun rachat mensuel n'a fait l'objet d'une renonciation au cours des périodes closes les 30 juin 2024 et 2023.

Les tableaux suivants présentent le nombre d'actions privilégiées émises, le prix moyen par action privilégiée, le produit brut, le produit net et les commissions versées dans le cadre du programme.

Pour la période close le 30 juin 2024				
Nombre d'actions privilégiées émises	Prix moyen par action privilégiée	Produit brut	Produit net	Commissions
73 400	10,05 \$	737 670 \$	734 000 \$	3 670 \$

Pour la période close le 30 juin 2023				
Nombre d'actions privilégiées émises	Prix moyen par action privilégiée	Produit brut	Produit net	Commissions
13 100	10,04 \$	131 560 \$	131 000 \$	560 \$

Les actions suivantes ont été émises ou rachetées pendant la période :

	Actions de catégorie A	Actions privilégiées	Actions de catégorie J
Total en circulation au 1^{er} janvier 2024	1 163 532	1 029 738	100
Unités rachetables émises	-	73 400	-
Unités rachetables rachetées	(33 000)	(31 300)	-
Total en circulation au 30 juin 2024	1 130 532	1 071 838	100
Nombre moyen pondéré d'unités en circulation	1 161 457	1 039 109	100

	Actions de catégorie A	Actions privilégiées	Actions de catégorie J
Total en circulation au 1^{er} janvier 2023	1 280 832	985 438	100
Unités rachetables émises	-	13 100	-
Unités rachetables rachetées	(61 700)	-	-
Total en circulation au 30 juin 2023	1 219 132	998 538	100
Nombre moyen pondéré d'unités en circulation	1 247 709	993 662	100

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Actions de catégorie J

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie J. Les porteurs d'actions de catégorie J n'ont le droit à aucune distribution, mais chaque action détenue leur confère un droit de vote. Toutes les actions de catégorie J émises et en circulation de la Société appartiennent à Harvest Big Pharma Split Trust, fiducie dont les bénéficiaires comprennent des membres du personnel de direction clé, qui peuvent parfois être des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Aucune autre action de catégorie J ne sera émise avant le rachat au gré du porteur ou de la Société ou l'achat aux fins d'annulation de l'ensemble des actions de catégorie A et des actions privilégiées.

Distributions

Le Fonds prévoit verser des distributions mensuelles en trésorerie aux porteurs d'actions de catégorie A inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Ces distributions seront versées au plus tard le 10^e jour ouvrable du mois suivant. Le Fonds prévoit verser des distributions trimestrielles en trésorerie aux porteurs d'actions privilégiées inscrits le dernier jour ouvrable de chaque trimestre. Ces distributions seront versées au plus tard le 10^e jour ouvrable du mois suivant.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le Fonds verse à son gestionnaire, Harvest, des frais de gestion annuels de 0,75 % (taxes en sus), calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds. Ces frais de gestion sont payés chaque mois, à terme échu. À cette fin, les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat d'actions, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs d'actions ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre des activités du Fonds. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. et/ou les catégories ou séries de chaque fonds concerné.

Les charges suivantes sont incluses dans les coûts de l'information aux porteurs d'unités dans l'état du résultat global.

Pour la période close le	Montant (\$)
30 juin 2024	2 819
30 juin 2023	4 403

Frais d'émission

Certaines charges liées à l'émission, comme les frais d'établissement du Fonds, les frais d'impression et de préparation du prospectus, les honoraires juridiques, les frais engagés par les placeurs pour compte ainsi que leur rémunération et les commissions de courtage sur les opérations dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché, ont été enregistrées à la valeur comptable dans l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A. Étant donné le rang prioritaire des actions privilégiées, les charges liées au placement seront en réalité assumées par les porteurs d'actions de catégorie A (tant que la valeur liquidative par unité excède le prix offert par action privilégiée majoré des distributions cumulées et non versées sur celles-ci) et la valeur liquidative par action de catégorie A tiendra compte des frais de placement des actions privilégiées et des actions de catégorie A.

6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou contractuelle d'une devise, à un cours et à un moment déterminé. Leur valeur correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel ajusté du risque de contrepartie.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

30 juin 2024					
Contrepartie/notation	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent (\$)	Prix du contrat
Banque Canadienne Impériale de Commerce, A+	10 juillet 2024	26 514 438 CAD	19 354 000 USD	42 154	0,7299
Total				42 154	

31 décembre 2023					
Contrepartie/notation	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent (\$)	Prix du contrat
Banque Canadienne Impériale de Commerce, A+	18 janvier 2024	24 823 890 CAD	18 200 000 USD	713 645	0,7332
Banque Canadienne Impériale de Commerce, A+	18 janvier 2024	1 011 393 CAD	760 000 USD	4 592	0,7514
Total				718 237	

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Compensation des contrats de change à terme

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, aucun des modes de règlement des contrats de change à terme conclus par le Fonds ne répondait aux critères de compensation dans l'état de la situation financière. Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers comptabilisés qui n'ont pas été compensés aux 30 juin 2024 et 31 décembre 2023. La compensation n'est plus possible advenant la faillite de la contrepartie.

30 juin 2024			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts (\$)	Montant admissible à la compensation (\$)	Montants compensés nets (\$)
Actifs dérivés	42 154	-	42 154
Passifs dérivés	-	-	-

31 décembre 2023			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts (\$)	Montant admissible à la compensation (\$)	Montants compensés nets (\$)
Actifs dérivés	718 237	-	718 237
Passifs dérivés	-	-	-

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Le pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A du Fonds qui se négociait sur des marchés boursiers s'établissait comme suit :

	% de l'actif net
30 juin 2024	163,4
31 décembre 2023	160,2

Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de la période aurait environ augmenté ou diminué des montants suivants :

	Montant (\$)
30 juin 2024	1 292 546
31 décembre 2023	1 269 880

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Les tableaux ci-dessous résument l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 30 juin 2024				
Monnaie	Exposition (CAD)	Contrats à terme (CAD)	Exposition nette (CAD)	% de l'actif net
Dollar américain	26 697 974	26 472 284	225 690	1,4

Au 31 décembre 2023				
Monnaie	Exposition (CAD)	Contrats à terme (CAD)	Exposition nette (CAD)	% de l'actif net
Dollar américain	25 503 578	25 117 046	386 532	2,4

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Les expositions monétaire et non monétaire au risque de change sont les suivantes :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Exposition monétaire (\$)	847 048	105 978
Exposition non monétaire (\$)	25 850 926	25 397 600

Si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté des montants approximatifs suivants :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Augmentation (diminution) (\$)	11 285	19 327
Augmentation (diminution) (%)	0,1	0,1

Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Puisque tous les titres du portefeuille sont libellés en dollars américains et que les dividendes et les primes des options d'achat reçus (le cas échéant) le sont également, le Fonds a conclu un contrat de change à terme couvrant la quasi-totalité de la valeur du portefeuille en dollars canadiens en tout temps.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats d'actions, tel qu'il est décrit à la note 4. Pour les actions de catégorie A et les actions privilégiées, le Fonds reçoit un avis 10 jours ouvrables avant la date de rachat, ce qui donne un délai suffisant au gestionnaire pour vendre des titres. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Le Fonds prévoit racheter la totalité des actions de catégorie A et des actions privilégiées en circulation le 31 décembre 2027 à cette date, à moins que leur durée ne soit prolongée par le conseil d'administration pour une période supplémentaire d'au plus cinq ans.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, tous les passifs financiers du Fonds (à l'exception des actions privilégiées) avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds conclut des contrats de change à terme, lesquels sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain latent sur les contrats à terme.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2024				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	20 728 301	-	-	20 728 301
CAAE	5 223 757	-	-	5 223 757
Dérivés				
Contrats de change à terme	-	42 154	-	42 154
Total des actifs financiers	25 952 058	42 154	-	25 994 212
Passifs financiers				
Dérivés				
Options	(101 132)	-	-	(101 132)
Total des passifs financiers	(101 132)	-	-	(101 132)

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2023				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	20 607 689	-	-	20 607 689
CAAE	4 927 338	-	-	4 927 338
Dérivés				
Contrats de change à terme	-	718 237	-	718 237
Total des actifs financiers	25 535 027	718 237	-	26 253 264
Passifs financiers				
Dérivés				
Options	(137 428)	-	-	(137 428)
Total des passifs financiers	(137 428)	-	-	(137 428)

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 et il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 pendant les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023.

La valeur des actions et des options est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel et corrigé du risque de contrepartie.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité est présenté ci-dessous.

Régions :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
	% de l'actif net	% de l'actif net
États-Unis	131,1	130,0
Royaume-Uni	18,0	15,5
France	15,0	15,6
Trésorerie et autres actifs et passifs	4,1	0,2
Contrats de change à terme	0,3	4,5
Options	(0,7)	(0,9)
Actions privilégiées	(67,8)	(64,9)
Total	100,0	100,0

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Segments de marché :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
	% de l'actif net	% de l'actif net
Soins de santé	164,1	161,1
Trésorerie et autres actifs et passifs	4,1	0,2
Contrats de change à terme	0,3	4,5
Options	(0,7)	(0,9)
Actions privilégiées	(67,8)	(64,9)
Total	100,0	100,0

8. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds est composé d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie J et d'actions privilégiées. Les objectifs du Fonds en matière de gestion du capital consistent :

- à verser aux porteurs d'actions privilégiées des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action et à rembourser le prix d'émission initial aux porteurs le 31 décembre 2027, à moins que la durée des actions ne soit prolongée par le conseil d'administration pour une période supplémentaire d'au plus cinq ans;
- à verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles en trésorerie régulières ciblées à 0,1031 \$ par action et à offrir un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action de catégorie A. Le Fonds gère son capital en tenant compte des risques liés à ses placements. Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, le Fonds peut modifier le montant des distributions versées aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

9. IMPÔTS

Le Fonds est une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »), assujettie à l'impôt sur son revenu net pour l'année d'imposition, y compris ses gains en capital nets réalisés imposables (le cas échéant) au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux porteurs d'actions à partir du compte de dividendes de gains en capital. Son année d'imposition se termine le 31 décembre.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux d'imposition normaux applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions fiscales permises. Toutes les charges de la Société, y compris les frais de gestion, les frais d'administration et les charges d'exploitation, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

Pour les sociétés de placement à capital variable, les dividendes imposables provenant de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux porteurs d'actions, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Cet impôt payé est présenté à titre de montant à recevoir jusqu'à ce qu'il soit recouvré au moyen du versement de dividendes admissibles aux porteurs d'actions.

Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets réalisés imposables sera remboursable au moment de la distribution des gains aux porteurs d'actions sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des porteurs.

En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu payé sur les gains en capital et les dividendes provenant des sociétés canadiennes imposables. Le Fonds n'a reçu aucun dividende de sociétés canadiennes imposables au cours des périodes closes les 30 juin 2024 et 2023.

Le Fonds n'a comptabilisé aucun montant à titre d'impôt à payer pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds avait les pertes en capital suivantes pouvant être reportées en avant indéfiniment et portées en diminution de gains en capital futurs.

	Montant (\$)
Pertes en capital	-

À la dernière année d'imposition, le Fonds avait les pertes autres qu'en capital suivantes pouvant être déduites des revenus des années ultérieures.

	Montant (\$)	Année d'échéance
Pertes autres qu'en capital	-	-

Le Fonds pourrait être assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs d'unités à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

10. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023.

Siège Social

610 Chartwell Rd, Bureau 204 Oakville, Ontario L6J 4A5

Numéro de téléphone: 416.649.4541

Numéro sans frais: 866.998.8298

Numéro de télécopie: 416.649.4542

Courriel: info@Harvestportfolios.com



HARVEST
GROUPE DE PORTEFEUILLES HARVEST

Harvestportfolios.com/fr-CA